

Sport et Handicap, grande cause 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes fait du « sport et handicap » sa Grande cause régionale 2018. Une enveloppe de 4 millions d'euros pour faciliter la pratique des personnes handicapées a été débloquée. Elle veut être la 1ère région paralympique de France.

Chaque année, la Région Auvergne-Rhône-Alpes déclare une Grande Cause régionale pour mettre en lumière un défi lié au handicap. En 2017, elle avait choisi de travailler et de mobiliser les énergies autour des troubles Dys. Cette année, Laurent Wauquiez, le président de Région, Sandrine Chaix, la conseillère déléguée au Handicap et Marie-Camille Rey, vice-présidente déléguée à la Jeunesse, au sport et à la vie associative, ont dessiné la feuille de route pour 2018 sur le thème « Sport & Handicap ».

Considérant le sport comme un véritable outil d'intégration sociale et professionnelle, favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap, la Région veut, par son action lever les freins et faire tomber les

barrières qui subsistent encore entre le handicap et la pratique sportive. Depuis 2016, la Région a multiplié par quatre son soutien à la pratique du sport par les personnes handicapées, pour atteindre 1 million d'euros en 2017 (soutien aux ligues et comités régionaux, l'aide à l'équipement des clubs handisport/sport adapté, l'aide à l'acquisition de véhicules...). Dans le cadre de cette Grande Cause 2018, Auvergne-Rhône-Alpes doublera ce soutien avec 1 million supplémentaire.

Un club des partenaires

La Région va créer un club des partenaires publics et privés fédérant les entreprises, pour favoriser cette pratique et accompagner les athlètes handicapés, notamment via des bourses de mobilité. Auvergne-Rhône-Alpes souhaite éga-

lement associer à cette démarche les grands clubs professionnels de son territoire. Elle intégrera désormais dans ses contrats avec les clubs comme l'ASM, l'OL, l'ASSE, le LOU ou l'ASVEL un volet handicap pour pousser ces élites à développer des partenariats entre clubs pro et clubs locaux. La Région s'engagera également à valoriser ces clubs, notamment grâce à la nouvelle labellisation « H+ Sport », également appliquée aux clubs handi-accueillants et handi-inclusifs.

« Notre ambition est d'être la première Région Paralympique de France, et nous allons engager une concertation tout au long de l'année avec les fédérations et les acteurs du sport et handicap pour structurer le haut niveau dans la Région », souligne Laurent Wauquiez.

Clap de fin sur le 20e Salon de la Plongée

60.606

Durant 4 jours, du 12 au 15 janvier, l'évènement phare du monde de la plongée a célébré ses 20 ans au Parc des Exposition de Paris. Le bilan de cette 20e édition est plus que positif. Le cap des 60.000 visiteurs a été franchi et même dépassé puisque 60.606 entrées y ont été enregistrées. Soit une progression de 4% par rapport à la précédente édition. Côté exposants, ils étaient 416 cette année à afficher leurs couleurs dans cette immense vitrine consacrée à la mer et aux océans.

Quant à la piscine du salon, sur laquelle floutait un énorme gâteau d'anniversaire gonflable, elle bouillonnait, littéralement assaillie dès l'ouverture par des centaines d'enfants trépanant d'impatience pour effectuer leur baptême de plongée tandis que l'ancienne championne du monde de monopalme Marine Grosjean initiait de futures petites sirènes... Plongée en apnée, plongée scaphandre étaient également au programme dans le bassin où le photographe Greg Lecoeur présentait la première expo sous-marine jamais proposée au salon. Au chapitre de l'image, le concours organisé pour les 20 ans du salon a d'ailleurs connu lui aussi une participation exceptionnelle tant par le nombre de clichés et de films envoyés : près de 5.000 photos et 55 films.

Les dates sont d'ores et déjà fixées pour 2019 : ce sera du 11 au 14 janvier. Un deuxième pavillon pourrait être ouvert pour l'occasion afin de répondre à la demande et d'accueillir plus d'exposants.

En bref

► 500 kilomètres pour jouer... 220 secondes. En raison d'un but «fantôme» qui n'aurait pas dû être accordé lors du match Vernon-Besançon en novembre dernier, les joueurs des deux équipes vont rejouer une toute petite partie du match. Le 10 novembre 2017 : le Grand Besançon Doubs Handball joue la 8e journée de Proligue (deuxième division de handball) à Vernon (Eure). Le score est de 26-22 quand les deux arbitres de la rencontre accordent un but supplémentaire aux locaux pendant un temps-mort. La faute à un «mauvais décompte», qui a perturbé la fin de rencontre, conclue sur le score final de 29 à 24. L'équipe bisontine a porté réclamation. Un temps rejetée par la Ligue nationale de handball (LNH), celle-ci a finalement été jugée recevable par la Fédération française (FFHB), révèlent nos confrères de l'Est Républicain. Si la FFHB considère bel et bien que le score final a été faussé, elle a décidé ne de faire rejouer le match qu'à compter du moment où les arbitres ont accordé un but de trop à Vernon. Autrement dit, Besançon doit retourner en Normandie pour jouer... 3 minutes et 40 secondes de match, soit le temps qui restait après le temps-mort. Le match reprendra donc à 26-22, à une date encore indéterminée.